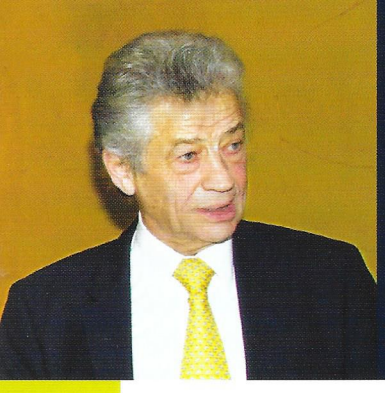

LE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE EN DANGER

Message de la C.C.H.V.C aux habitants de la Vallée de Chevreuse

Communiqué du Président Jacques Pelletier
17 décembre 2014

Née le 1er janvier 2013, la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse - la C.C.H.V.C. - est composée des communes de **Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Le Mesnil Saint-Denis, Lévis Saint-Nom, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlisse.**

Les compétences exercées par la communauté sont :

- Aménagement de l'espace communautaire (schéma de cohérence territoriale)
- Actions de développement économique (attractivité économique et touristique du territoire, haut et très haut débit)
- Protection et mise en valeur de l'environnement (traitement des déchets, circulations douces d'intérêt communautaire)
- Voirie et transport (plan de déplacement, transports à la demande)
- Observatoire pour la petite enfance et les personnes âgées.

Dans le cadre de la refonte globale de la carte intercommunale de la région Ile-de-France, Monsieur le Préfet de Région a présenté son projet le 28 août et demandé aux communes et intercommunalités de se prononcer sur celui-ci dans les 3 mois suivant sa communication.

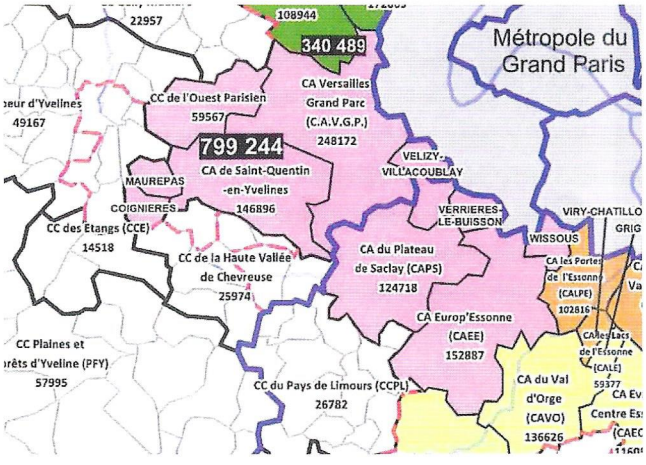

Projet du 28 août 2014
de la Commission régionale
de la coopération intercommunale

Le projet dont vous trouverez la carte ci-contre, suscite de nombreux commentaires de la part des élus.

Les débats précédant la proposition d'une délibération au Conseil Communautaire de la C.C.H.V.C. furent agités :

- Sans surprise, la majorité du Conseil Municipal de Chevreuse confirme sa volonté de rejoindre la CASQY, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

- L'équipe nouvellement élue à Saint-Rémy-lès-Chevreuse semble suivre un chemin très différent de celui tracé par la municipalité précédente. En effet, elle milite pour un rattachement de sa commune à la CAPS, la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay.

- Les autres communes se prononcent à l'unanimité pour le maintien d'une cohérence territoriale de la Haute Vallée de Chevreuse permettant le développement d'actions d'intérêt communautaire à l'échelle de ce territoire péri-urbain et rural, des besoins spécifiques de ses habitants, de la macro-économie à développer autour du développement durable.

Aussi, aujourd'hui, il me semble de mon devoir de vous informer directement VOUS HABITANTS DE LA VALLÉE, afin que vous puissiez vous exprimer et nous confirmer que nous sommes sur la bonne voie en faisant le choix de ce territoire d'exception.

Quelques éléments de réflexion :

- Le seuil légal d'une Communauté de Communes est fixé à 20 000 habitants minimum; la C.C.H.V.C. en compte 25 974.
- Le seuil légal minimun d'une Communauté d'Agglomération incluse dans l'unité urbaine de Paris est fixé à 200 000 habitants.
- Le plan de Monsieur le Préfet de Région propose à nos portes une Communauté d'Agglomération de 800 000 habitants à cheval sur 2 départements, les Yvelines et l'Essonne.
- La réforme territoriale portée par l'Etat ne précise pas à ce jour le type de transfert de compétences qui s'opérera pour l'avenir : quid des transports, de l'action sociale, de l'urbanisme (permis de construire) etc… ?
- Par ailleurs chacun sait que l'Etat prévoit une réduction drastique de ses dotations aux collectivités territoriales, tout en augmentant leurs charges.
- Alors que la richesse économique de notre pays diminue, est-il raisonnable de croire que les entreprises pourront seules porter les investissements à faire en matière d'aménagement du territoire et d'infrastructures (notamment de transport), sur le Cluster Paris-Saclay ?

Madame, Monsieur,

Chers habitants de la Vallée de Chevreuse,

Ce qui se joue aujourd'hui, c'est tout simplement le devenir du territoire historique de la Haute Vallée de Chevreuse pour plusieurs générations. C'est l'avenir de notre qualité de vie, de celle de nos enfants et petits-enfants.

Je vous pose donc solennellement la question : que souhaitez-vous pour la Vallée ?

- Préserver cet environnement exceptionnel, aux portes d'agglomérations regroupant activités économiques et emplois, sachant que le prix à payer est un moindre développement des services ? et pourquoi pas nous associer à d'autres communes limitophes telles Bullion, Bonnelles et/ou d'autres présentant des caractéristiques identiques aux nôtres ?

ou bien :

- Fondre nos communes dans une mégalopole dans laquelle nous ne pèserons rien (moins de 3 % de la population), dont les schémas de développement et d'aménagement du territoire sont très éloignés des choix de vie de nos habitants, pour un espoir de gain financier rendu très aléatoire par la conjoncture économique ?

C'est pour la première de ces deux hypothèses, confirmée par les résultats de l'enquête CSCA présentée début 2012 montrant que 95 % des personnes interrogées plaçaient en premier la qualité du territoire et son maintien en l'état, que la C.C.H.V.C. a été constituée.

C'est dans ce cadre qu'avec la grande majorité des maires et conseillers je souhaite la développer.

Avec des communes motivées, la C.C.H.V.C. peut apporter beaucoup de mutualisation et de modernité, dans un cadre maîtrisé.

Aujourd'hui, je vous invite à vous exprimer.
Donnez votre avis !

Je compte sur vous !

Très cordialement,
Jacques PELLETIER
Président de la CCHVC

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception graphique : effet-immediat.com

Exprimez-vous sur : www.sondageonline.fr/s/mon-choix-pour-la-vallee